

## Conseil des Délégués de 2022

22 juin, Genève

### Allocution d'ouverture

**Mercedes Babé**

Présidente

Commission permanente

de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Version finale (original en espagnol)

---

Chers amis,

Monsieur le président de la Fédération internationale, Francesco Rocca,

Monsieur le président du CICR, Peter Maurer,

Mesdames et Messieurs les dirigeants des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,

Mesdames et Messieurs les observateurs et invités,

Chers collègues, Good morning, Bonjour, Buenos días, masa' alkhayr, Dobroye utro.

*Bienvenue à tous au Conseil des Délégués de 2022 du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge !*

C'est un plaisir de vous voir tous ici réunis en présentiel ! Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à ceux d'entre vous qui suivent cette réunion en ligne et à vous dire que vous nous manquez et que nous nous réjouissons à la perspective de vous voir en personne lors d'une prochaine rencontre.

Je vais maintenant poursuivre cette allocution dans ma langue maternelle, l'espagnol.

En ma qualité de présidente de la Commission permanente, dont le rôle est de promouvoir et d'assurer l'harmonie au sein du Mouvement, ainsi que la coordination de ses composantes pour les questions d'intérêt commun, c'est pour moi un honneur et un privilège d'ouvrir le Conseil des Délégués de 2022, qui est un forum de débat fondamental pour notre Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de Covid-19 et à ses multiples conséquences, ce Conseil des Délégués, qui devait initialement se tenir en décembre 2021 en République dominicaine, a dû être reporté jusqu'à ce jour.

À ce sujet, permettez-moi de réitérer mes remerciements les plus sincères à la Croix-Rouge dominicaine pour la compréhension dont elle a fait preuve devant la décision d'annuler, dans ces conditions, la tenue de nos réunions dans son pays. Encore une fois, merci !

Je tiens également à profiter de cette tribune pour féliciter chaleureusement les dirigeants récemment élus ou réélus de la Fédération internationale, son président, M. Francesco Rocca, ses vice-présidents et vice-présidentes, M. Bolaji Akpan Anani, M. Miguel Villaroel, Mme Maha Barjas Al-Barjas et Mme Natia Loladze, ainsi que l'ensemble des membres du nouveau Conseil de direction (quoiqu'il me soit impossible de les citer tous maintenant).

Si vous me le permettez, je souhaiterais féliciter tout particulièrement les 12 femmes qui ont été élues il y a deux jours au Conseil de direction de la Fédération afin de représenter leurs Sociétés nationales respectives. Votre engagement à tous, en tant que dirigeants du Mouvement, ainsi que le plaidoyer réalisé par GLOW Red en faveur de toutes ces femmes de valeur, contribuent à rendre notre Mouvement toujours plus inclusif et riche de sa diversité.

Tous les membres de la Commission permanente se réjouissent à l'idée de travailler en étroite collaboration avec vous tous durant votre mandat. Je vous souhaite bonne chance et vous adresse tous mes vœux de réussite face aux défis qui vous attendent.

J'aimerais ouvrir le Conseil des Délégués de cette année par quelques réflexions sur notre Mouvement et notre travail humanitaire dans le monde, plus particulièrement à la lumière d'un contexte qu'il eut été difficile d'imaginer il y a quelques années.

Nous vivons des temps sombres et difficiles au plan international. Le monde traverse une époque incertaine, au cours de laquelle le Mouvement doit agir de concert avec optimisme, en se montrant uni et à la hauteur de sa tâche, afin de répondre avec efficacité aux besoins humanitaires croissants.

À ce stade, j'aimerais que nous prenions tous un moment pour penser aux millions de personnes qui souffrent des conséquences de catastrophes de diverses natures et des conflits qui se déroulent dans différentes parties du monde, comme en Ukraine, en Afghanistan, au Yémen, au Sri Lanka, au Sahel ou en Haïti, pour ne citer qu'eux.

Je souhaiterais exprimer mon admiration, ainsi que l'appui de la Commission permanente, envers les volontaires et le personnel des Sociétés nationales, de la Fédération internationale et du CICR pour l'effort immense qu'ils déploient en vue d'apporter une réponse humanitaire efficace, neutre et impartiale aux multiples crises qui se jouent dans le monde entier.

L'unité, la solidarité et la confiance au sein du Mouvement sont essentielles face aux nouvelles menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'action humanitaire.

Comme nous l'avons vu récemment, quand l'une de ses composantes a été visée par des cyberattaques délibérées ou des manœuvres de désinformation, c'est l'ensemble du Mouvement qui en a subi les conséquences, qu'il s'agisse de notre réputation collective ou de notre capacité de dialoguer avec toutes les parties et d'intervenir, tout en conservant la confiance des personnes vulnérables.

La neutralité de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a malheureusement été remise en question. Il est essentiel que nous continuions de diffuser nos Principes fondamentaux et le DIH, au niveau tant international que local, pour que notre rôle soit mieux compris.

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge sont considérés comme un tout, sans distinction aucune. Ensemble, nous formons le pilier rouge.

Nous sommes forts et devant ces attaques, individuellement et collectivement, en affichant notre unité, nous devons nous montrer courageux et tenir un discours sincère, déterminé et cohérent pour défendre et réaffirmer les Principes et les valeurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

À cet égard, le président du CICR, le président de la Fédération internationale et moi-même nous apprêtons à vous écouter dans les jours qui viennent et à conclure ce Conseil des Délégués par un appel au respect d'une action humanitaire neutre et impartiale, dont nous espérons qu'il recueillera un soutien unanime.

Nous tous, en tant que dirigeants actuels, et les jeunes, en tant que futurs dirigeants, avec leur volonté d'améliorer les choses et leur anticonformisme, avons la responsabilité de parler, dans le respect de nos Principes et de nos valeurs, avec clarté, honnêteté et transparence, ainsi que d'exprimer nos préoccupations afin d'assurer une meilleure assistance et une meilleure protection aux personnes que nous entendons représenter.

Il nous incombe de promouvoir l'équité dans l'assistance apportée aux centaines de millions de personnes qui, dans différentes régions du monde, sont confrontées à des situations de conflit ou de catastrophe. Nos principes et nos valeurs nous imposent de sensibiliser le public à ces crises, qui ont des conséquences humanitaires terribles et qui tendent à disparaître de nos préoccupations lorsque toute l'attention se porte sur des urgences plus récentes ou plus médiatisées.

C'est pourquoi la diplomatie humanitaire est plus importante que jamais.

En tant que composantes du Mouvement, le Conseil des Délégués est notre organe de concertation – un forum qui nous permet de débattre des questions d'intérêt commun et de rechercher des synergies face aux défis internes et externes qui se présentent à nous.

Comme vous le savez, le processus de préparation du Conseil des Délégués visait deux objectifs principaux :

1. d'une part, faire du Conseil un forum de discussion favorisant le consensus au sein du Mouvement, dans le cadre du cycle menant à la Conférence internationale ;

2. d'autre part, offrir aux composantes du Mouvement un lieu de convergence afin de clarifier, si nécessaire, les rôles et responsabilités au sein du cadre normatif de la coopération et de définir des stratégies opérationnelles.

Pour en revenir au thème général qui nous rassemble aujourd'hui – « Un Mouvement à la hauteur de la tâche » –, les délibérations et les décisions sur les questions essentielles qui seront abordées pendant cette session du Conseil s'articuleront autour de deux axes principaux :

- CE QUE NOUS FAISONS, c'est-à-dire notre travail pour répondre aux besoins et aux vulnérabilités aux niveaux local et mondial ; et
- COMMENT NOUS TRAVAILLONS, c'est-à-dire la manière avec laquelle nous menons nos activités en mettant l'accent sur la redevabilité, la coopération, la transparence, l'unité et la durabilité du Mouvement.

Pour cette édition, nous avons fait preuve de créativité et d'innovation dans la conception de nos réunions statutaires. De nouveaux moyens d'interagir à distance au sein du Mouvement ont été offerts, tels que le programme d'ateliers et de consultations en ligne déployé ces derniers mois ou encore la possibilité, pour la toute première fois, de participer en ligne au Conseil des Délégués.

Les questions inscrites à l'ordre du jour revêtent une importance particulière dans le paysage humanitaire actuel.

Je pense notamment aux projets concernant la prévention et l'atténuation des conséquences humanitaires de la guerre en milieu urbain, l'adoption d'un nouveau plan d'action du Mouvement pour l'élimination des armes nucléaires, le renforcement de l'action humanitaire anticipative au sein du Mouvement ou encore l'approbation de la Charte sur le climat, déjà signée par de nombreuses Sociétés nationales et par un grand nombre d'organisations et autres entités internationales.

Je tiens en outre à mettre en évidence le sujet de la « protection des données humanitaires ». Cette résolution peut constituer une étape vers un consensus ferme, en paroles et en actes, sur le fait que les données humanitaires ne doivent pas être la cible de violations et que les activités humanitaires doivent être protégées en ligne comme elles le sont hors ligne. Notre Mouvement s'exprime d'une voix forte sur ce thème – et cette voix doit être entendue.

Ces prochains jours, nous nous pencherons également sur le nouvel Accord sur la coordination au sein du Mouvement pour un impact collectif renforcé (Accord de Séville 2.0), qui remplacera l'Accord de Séville de 1997 ainsi que les Mesures supplémentaires de 2005.

En 2020, la Commission permanente a accueilli avec satisfaction le lancement par le CICR et la Fédération internationale du processus de travail conjoint sur cet Accord. Elle reconnaît les efforts qui ont été déployés par les deux institutions pour parvenir à des positions consensuelles et aboutir au texte actuel que nous avons tous reçu il y a peu.

La Commission permanente se tient à la disposition du Mouvement pour assurer le suivi et l'application de l'Accord et pour mener à bien les révisions qui pourraient être soumises à de prochaines sessions du Conseil des Délégués.

Un autre sujet de préoccupation de la Commission permanente, dont nous discuterons ces prochains jours, est la mise en œuvre adéquate du Protocole d'accord entre le Magen David Adom d'Israël et le Croissant-Rouge palestinien conclu en 2015, dont nous espérons fermement qu'elle se réalisera bientôt.

Si le Conseil des Délégués est un forum de débat interne pour le Mouvement, il constitue également un jalon vers la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale et une occasion de présenter, d'examiner et d'évaluer les idées et les thématiques qui seront inscrites à l'ordre du jour en 2024.

Je saisis cette occasion pour vous confirmer, même si vous avez déjà tous reçu l'information, que la Commission permanente a décidé de reporter la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale, qui devait se tenir en décembre 2023, à octobre 2024.

Nous avons mené plusieurs consultations et vérifications techniques et juridiques pour confirmer qu'il était opportun de procéder à ce report afin de nous permettre de nous préparer comme il se doit pour la Conférence internationale et d'honorer les engagements pris conjointement par les composantes du Mouvement et les États parties aux Conventions de Genève.

De toute évidence, ce report aura un impact sur la planification de la prochaine Assemblée générale de la Fédération internationale et du prochain Conseil des Délégués.

Il est important de commencer à préparer cette nouvelle rencontre entre le Mouvement et les États parties suffisamment à l'avance. Nous devons consciencieusement choisir les thèmes à aborder, ceux-ci devant être pertinents afin nous puissions, au moyen d'engagements conjoints avec les gouvernements, faire une différence et contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes auxquelles nous venons en aide.

Je vous prie donc de bien vouloir contribuer dès aujourd'hui à la préparation de ce forum unique de dialogue humanitaire, notamment en engageant les travaux préalables que toutes les Sociétés nationales sont appelées à mener avec le gouvernement de leurs pays respectifs dans la perspective de la Conférence internationale.

Mais revenons-en au Conseil des Délégués.

Je tiens à réaffirmer l'engagement et la détermination de la Commission permanente à travailler sur les thèmes cruciaux pour le Mouvement en favorisant la collaboration et l'harmonie entre ses 194 composantes.

Ensemble, faisons en sorte que ce Conseil des Délégués soit la véritable instance délibérative du Mouvement et qu'il soit pertinent et légitime pour examiner et définir des positions sur les questions qui ont une importance vitale pour toutes les composantes et, en particulier, sur celles qui concernent directement les personnes avec lesquelles nous travaillons, de façon à leur assurer les meilleures garanties de sécurité et d'accès.

Le moment est venu pour moi de vous souhaiter plein succès dans les débats des prochains jours et de déclarer ouvert ce Conseil des Délégués.

Merci beaucoup !